

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT (23304)
 SESSION JUIN 2024
 METROPOLE-LA REUNION-MAYOTTE

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Français - U51	Mardi 18 juin 2024	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Mardi 18 juin 2024	14 h - 16 h 30	écrite
Epreuve professionnelle - E3 -Prévention - santé - environnement - U35 -Economie-gestion - U34	Mercredi 19 juin 2024 Mercredi 19 juin 2024	9 h 30 - 11 h 30 14 h - 16 h	écrite écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Jeudi 20 juin 2024	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Epreuve d'analyse et de préparation - U21 -Analyse du dossier technique (1) -Préparation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier	Vendredi 21 juin 2024 Vendredi 21 juin 2024	13 h - 14 h 14 h - 18 h	lecture écrite (BIM)
Epreuve d'analyse et de préparation - U22 -Analyse du dossier technique (1) -Analyse technique d'un ouvrage	Vendredi 14 juin 2024 Vendredi 14 juin 2024	13 h - 14 h 14 h - 17 h	lecture écrite (BIM)
(1) Les candidats seront convoqués une heure avant le début d'une des 2 sous-épreuves (U21 et U22) pour analyser le dossier technique, support de ces 2 sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve au candidat présentant plusieurs sous-épreuves.			
Langue vivante A* - U4	Mardi 11 juin 2024	14 h - 15 h 10 minutes	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12	Du lundi 27 mai au vendredi 7 juin 2024	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Chef d'œuvre	A l'initiative des académies	Durée globale : 15 minutes. (5 min de présentation 10 min de questions)	orale
Présentation d'un dossier d'activité - U31		Durée : 20 minutes	orale
Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage - U32		Durée : 12 à 14 h	pratique
Réalisation de travaux de finition et de décoration - U33		Durée : 12 à 14 h	pratique
Epreuve facultative de langue vivante **- UF1		Durée : 20 minutes ***	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive -U7			pratique

* La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

** La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

*** Dont 5 minutes de préparation

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.